

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-JORIOZ (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle consulaire, sous la présidence de Monsieur Michel BEAL, Maire.

PRESENTS (15) :

BEAL Michel, SAINT-MARCEL André, COLOMBET Agnès, BANCOD Hervé, SORCE Rose-Marie, CABY François, COURTOIS Catherine, GONDA Frédéric, EL HAGE Henriette, GARDET Carole, GASCA Vincent, de LA CHAPELLE Grégory, MORISET Kamila, WHARMBY Isabelle, SICARD Rudy.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (10) :

Michaël DEHOORNE a donné pouvoir à François CABY
CHARVIN Chantal a donné pouvoir à Kamila MORISET
EMONET Elisabeth a donné pouvoir à Carole GARDET
LETEROUIN Corinne a donné pouvoir à Catherine COURTOIS
PASTOR Gérard a donné pouvoir à Frédéric GONDA
JOSSERAND Françoise a donné pouvoir à Agnès COLOMBET
VAUTHIER Jean-Luc a donné pouvoir à Hervé BANCOD
SCOTTON Aude a donné pouvoir à Henriette EL HAGE
BUREL Sylvia a donné pouvoir à André SAINT-MARCEL
VANDEPITTE Brice a donné pouvoir à Michel BEAL

ABSENTS EXCUSES (4) :

Flavien LEGER, Christophe BOUCHER, Laurent CHAUMARD, Véronique CANET

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/03/2025

Date d'affichage : 10/03/2025

Rudy SICARD a été élu secrétaire de séance.

Délibération rendue exécutoire

Compte tenu de la transmission

en Préfecture le : 21-03-2025

Et publication le : 24-03-2025

Le Maire,



Bibliothèque municipale - Modification du règlement intérieur

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2023-131 du 30 octobre 2023 approuvant le règlement intérieur de la bibliothèque municipale ;

Considérant l'intégration de la ludothèque au sein de la bibliothèque, il convient de modifier le règlement afin de préciser les modalités d'utilisation et de prêt des jeux ;

Considérant qu'il convient d'approuver la modification du règlement intérieur de la bibliothèque municipale joint en annexe ;

Il est alors proposé au Conseil Municipal d'approuver la modification du règlement intérieur de la bibliothèque municipale

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Pour extrait conforme, le 18 mars 2025

Le secrétaire de séance,
Rudy SICARD

Le Maire,
Michel BEAL

